

Septembre
Octobre
2020

N°59

SOMMAIRE

Page 2

Compte rendu conseils municipaux

Page 3

Conseil communautaire
Incivilité

Travaux route Monchardon

Page 4

Ligne 5000
Sécurité routière
Garage à vélo

Page 5

Ecole

Page 6

Journées européennes du patrimoine

Plaques patrimoniales
Ens

Alerte info canal

Page 7

Bibliothèque
Club des gorges du nan
Commerce

Foyer rural, Jeux

Page 8

Radio sud grésivaudan
Ouverture de la chasse

Page 9

Retrospective 30 août

Page 10

Etat civil , Informations pratiques



L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

EDITORIAL

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, et la rentrée 2020 est évidemment marquée par les règles sanitaires avec lesquelles nous apprenons à vivre...pour que la vie continue !

Nous sommes dans l'obligation de respecter le protocole annoncé et de l'appliquer dans les bâtiments communaux et aux abords d'établissements scolaires.... Les élèves scolarisés en écoles maternelles et primaires sont, toutefois, dispensés du port du masque et libre choix aux familles d'équiper les enfants dans le transport scolaire. Une pensée pour les enseignantes et les personnels communaux qui sont soumis à la réglementation du port du masque.

Dans un contexte d'une économie mondialisée, où les échanges et les flux économiques mais aussi culturels sont planétaires, on constate les dégâts que les mesures prises pour endiguer le fléau de la Covid-19 provoquent. Mais il a surtout mis en évidence l'absolue nécessité du maintien d'une vigilance de tous les temps !

Rappelons-nous que le virus circule toujours et qu'il est dangereux pour nous et nos proches. Il demeure impératif de rester vigilant face à cette épidémie. La santé de tous et la possibilité de reprendre le cours de nos vies, dépendent de l'engagement de chacun d'entre nous.

Sophie BOREL, 1ère Adjointe

Points évoqués lors du Conseil Municipal du 29 juin 2020

I/ Choix du fournisseur combustible bois pour l'alimentation de la chaufferie bois (Délibération n°2020-28)

En réponse à la consultation lancée auprès de 6 fournisseurs différents pour l'approvisionnement en bois déchiqueté de la future chaufferie bois.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents (M. Bastien Michallet, conseiller municipal et associé de la Ferme Michallet, étant sorti de la salle et ne prenant pas part au vote) :

- Décide de retenir la proposition conjointe de la ferme des Signaux et de la ferme Michallet pour un tarif d'approvisionnement de 19.5 €HT/ MAP pour du recyclage de bois de noyer et de 26.5 € HT/MAP pour de la plaquette forestière issue de feuillus.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'approvisionnement de fourniture combustible bois avec le groupement de la ferme des Signaux et de la ferme Michallet pour la chaufferie bois.

II/ Désignation des membres de la Commission de contrôle de la liste électorale

La commission de contrôle est chargée de s'assurer de la régularité des **listes électorales** au moins une fois par an, elle doit être renouvelée après chaque renouvellement de conseil municipal

La commission de contrôle est composée de trois membres :

- un conseiller municipal de la commune pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission de contrôle. A défaut de volontaires, le plus jeune conseiller municipal est désigné d'office membre de la commission de contrôle.
- un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'Etat ;
- un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de proposer :

- M.Grégory Reynaud Dulaurier : conseiller municipal titulaire et M. Julien Dolin conseiller municipal suppléant
- Mme Christelle Bonavia-Forch : déléguée de l'administration titulaire et Mme Isabelle Martinez déléguée de l'administration suppléante
- M.Edouard Thomasset: délégué du tribunal judiciaire titulaire et M.Albert Glénat délégué du tribunal judiciaire suppléant.

III/ Représentant auprès de l'AURG (Agence d'urbanisme de la région grenobloise)

La commune de Cognin-les-Gorges étant adhérente à l'AURG il est proposé au Conseil Municipal :

- de désigner un représentant amené à siéger à l'assemblée générale de l'AURG.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne M. Patrice FERROUILLAT comme représentant de la commune.

IV/ Loyer bail commercial 2020 terrasse du bar le Bachop

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de ne pas demander de versement de location de la terrasse du bar le Bachop pour l'année 2020 suite à la perte de chiffre d'affaires de l'établissement due à la crise de la Covid 19.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal (Mme Nathalie Véhier, gérante du bar le Bachop et conseillère municipale étant sortie de la salle et ne participant pas à la délibération et au vote) décident :

- L'annulation du loyer de 200 euros annuels pour l'année 2020 pour l'occupation de la terrasse par le bar le Bachop.

Points évoqués lors du Conseil Municipal du 20 juillet 2020

I/ Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux de voirie 2020-2021

(Délibération n°2020-30)

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les offres reçues en réponse à la consultation lancée auprès de 4 entreprises pour la réalisation des travaux de voirie 2020-2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

-Décide de retenir la proposition de l'entreprise Colas qui est la plus basse financièrement pour un montant de 24 572.50 € HT.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de reconduire une demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour un autre programme triennal (2021-2023) de grosses réparations de voirie. Les membres du conseil municipal décident de solliciter les services de M.Bordel pour la réalisation d'un estimatif des dépenses des travaux à la suite d'une tournée des chemins de la commune avec les élus.

II/Actions ENS (Espace Naturel Sensible)

Actions en cours de finalisation :

-Inventaire oiseaux

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de relancer une consultation suite au constat d'un manquement sur le cahier des charges de l'ancienne consultation, constatée par le service départemental chargé de la gestion des ENS

-Eco compteurs

Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de finaliser cette action

III/Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux demandes d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain de la commune d'un notaire portant sur les parcelles B 2114, B 2119 et B 2115 situées rue de Chaponnière.

Les membres présents du conseil municipal, décident de ne pas préempter ces parcelles.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

Si vous souhaitez faire paraître un article dans l'écho des Gorges, merci de nous envoyer vos documents à : isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
AVANT LE 3 NOVEMBRE 2020

ELECTIONS DU BUREAU EXECUTIF DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lors du premier conseil communautaire du 9 juillet 2020, l'assemblée de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, enfin complète après les élections municipales en deux temps, a élu son nouveau bureau exécutif.

Frédéric De Azevedo a été réélu Président de la Communauté de communes avec une large majorité : 66 voix à son profit, 4 voix pour Jacques Lascoumes et 1 bulletin blanc.

Après avoir présenté son projet politique, Frédéric De Azevedo a proposé à l'élection les vices-présidents suivants qui ont tous été élus sans contestation :

1er Vice-président : Raphaël Mocellin - Tourisme et Valorisation patrimoniale et gastronomique

2e Vice-président : Philippe Rosaire - Eau et Assainissement

3e Vice-président : André Roux - Développement économique

4e Vice-présidente : Geneviève Moreau-Glénat - Gestion et valorisation des déchets et Communication

5e Vice-présidente : Dominique Uni - Cohésion du territoire et Enfance, Jeunesse et Réussite éducative

6e Vice-présidente : Nicole Di Maria - Action sociale et culturelle

7e Vice-président : Albert Buisson - Environnement & Transition énergétique et Mobilité

8e Vice-président : Sylvain Belle - Finances, Ressources humaines et Mutualisation

9e Vice-président : Jean Claude Darlet - Aménagement, Foncier et Politique contractuelles

10e Vice-président : Yvan Creach - Sports, Loisirs et Travaux

11e Vice-président : Gilbert Champon - Agriculture, Habitat, Sentiers et Accessibilité

INCIVILITES

Il est regrettable d'avoir à rappeler dans ce journal des règlements ou des règles de bienséance

Feux

Par arrêté préfectoral de l'Isère n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 il est instauré le principe général d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Poubelles

Il est régulièrement constaté que des poubelles sont abandonnées aux pieds des « mollocks ». Les sacs contenant les déchets organiques ne doivent pas excéder les trente litres, pour pouvoir passer dans les sas. Si des manquements à ces règles étaient constatés, la commune n'hésiterait pas à les dénoncer auprès de la communauté de communes pour taxation des indéclicats, voire à déposer plainte.

Un joli village se juge à son cœur ou à sa place centrale, mais aussi à son environnement.

TRAVAUX ROUTE DE MONTCHARDON

La commune souhaitait effectuer, cette fin d'été, des travaux de réfection sur des secteurs de la route de Montchardon qui en ont grand besoin.

Elle a préféré les différer pour permettre à ceux qui souhaiteraient effectuer des travaux forestiers (coupe de bois ou autres) sur des parcelles desservies par cette route, de les faire effectuer cet hiver.

Aussi la commune encourage donc tous les propriétaires forestiers à programmer leurs travaux pour cet hiver ou ce printemps, pour que la route remise en état ne soit pas de nouveau détériorée par des passages de tracteurs forestiers ou grumiers. La commune compte sur votre réactivité et votre compréhension.

Pour information, des travaux d'élagage seront effectués le long de cette route cet automne pour éviter que la neige n'occasionne de nouvelles chutes d'arbres comme cela s'est produit lors du triste épisode neigeux de novembre 2019. Des travaux similaires seront réalisés sur toutes les routes de la commune bordées de forêt.

Afin d'établir un annuaire des entreprises dans les prochaines parutions du journal nous invitons

**TOUS LES PROFESSIONNELS
DE LA COMMUNE**

**(Commerçants, artisans, professions libérales, etc..)
à nous transmettre leurs coordonnées
isabelle.veyret38@gmail.com ou
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr**

Tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi, 2 bus sont au départ le matin, de la place de l'église de Cognin les Gorges

Départ Cognin les Gorges	Arrivée Grenoble Oxford	Arrivée Grenoble Gare routière
6h59	7h41	7h47
7h55	8h41	8h48

2 bus vous permettent de rentrer le soir de Grenoble pour revenir dans notre village

Départ Grenoble Gare routière	Départ Grenoble Oxford	Arrivée Cognin les Gorges
17h25	17h35	18h14
18h15	18h22	18h57



Les trajets sont rapides, les coûts sont très raisonnables :

- le PASS 1 jour sans réduction est à 10€. Il permet l'aller/retour et l'usage des reseaux TAG sur Grenoble.
- le PASS mensuel est 100,70€, soit à peu près 5€ par jour pour une vingtaine de trajets par mois.
- le PASS annuel est à 1007€ , soit à peu près le même coût que le mensuel, sachant que l'employeur se doit d'en prendre 50 % à sa charge, soit un reste à charge pour l'usager de 2,50€ pour un aller/retour Cognin Grenoble.

Faites vos comptes...



SECURITE ROUTIERE : « HAMEAU DU COUET » ET SECURISATION ROUTE DE CHAGNEUX

A la demande des habitants du hameau de Couet, riverains de la D22A, Monsieur Bernard PERAZIO Vice- Président en charge de la voirie au Conseil Départemental de l'Isère s'est déplacé le 18 juin dernier pour les rencontrer et proposer des solutions pour la sécurisation de ce hameau, en raison de la vitesse excessive de certains véhicules. (les relevés effectués à cette occasion révèlent une **vitesse moyenne** proche de la limitation à **80 km/h**)

Il était accompagné de Monsieur Thierry SARRAS-BOURNET technicien au service aménagement du Sud-Grésivaudan. Messieurs Patrice FERROUILLAT et Bernard TARRADE, étaient également présents.

A la suite de cette visite les riverains ont eu confirmation par mail des points suivants :

- Mise en place de balises aux intersections sur l'ensemble de la D22A (réalisée courant août)
- Instauration d'un régime de priorité à droite sur la D22A (pose de panneaux « priorité à droite »)
- Traçage d'une bande de rive côté habitation au hameau du Couet, avec pour objectif de maintenir le gabarit de la route à 4.20 m comme c'est le cas de part et d'autre du hameau.

Les points ci-dessus sont actés et en cours de réalisation

Par contre, le classement demandé en hameaux des lieux-dits « Le Couet » et « le Port » avec pose de panneaux les signalant, couplés avec limitation de vitesse à 50, fait l'objet d'une demande interne aux services de la DDE et nous sommes dans l'attente de leur réponse.

D'autre part, Gérald et Ludivine BRANCHU ont obtenu la fermeture de la gare situé en bordure de la D 1532 et surplombant leur maison. (problèmes de bruit et déchets dans leur environnement dus au stationnement de jour comme de nuit)

Les habitants du hameau remercient vivement Monsieur PERAZIO d'avoir été attentif à leurs préoccupations et d'y avoir répondu favorablement ainsi que la Municipalité pour son soutien.

GARAGE A VELOS

Mise à disposition du garage à vélos place de l'église

Le garage à vélos situé sur la place de l'église, en prolongement des toilettes publiques peut être mis à disposition de tout habitant de la commune qui souhaite l'utiliser.

Les collégiens, lycéens qui prennent le bus peuvent déposer dans cet abri leur vélo en toute sécurité pendant la journée. Idem pour ceux qui utilisent la ligne de bus 5000 à destination de Grenoble ou ceux qui se serviraient de la place comme lieu de co-voiturage.

Il vous suffit de réclamer une clé de ce garage à vélos en mairie muni d'une pièce d'identité et d'une caution en chèque de 10 euros.



ECOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI)

Les communes de **Cognin-les-Gorges, Rovon, St Gervais et Mallevall** sont regroupées en RPI et les trois écoles sont régies par un Syndicat Scolaire Intercommunal (SSI). Ce SSI gère les cantines et garderies et le personnel périscolaire.

Le secrétariat du SSI est situé à l'Agence postale de Cognin-les-Gorges et **Isabelle MARTINEZ** est la secrétaire. Les horaires : lundi mardi jeudi vendredi de 9h à 11h et de 14h à 15h30 ; le samedi matin de 9h à 11h.

Depuis la rentrée 2019-2020, les familles gèrent elles-mêmes les inscriptions aux cantines et garderies à partir d'un logiciel e-enfance, «le portail famille» accessible à partir du site web de la commune.

ECOLE ELEMENTAIRE de SAINT GERVAIS

L'école de St Gervais accueille deux classes à double niveau de Maternelle, soit 50 enfants :

24 élèves chez **Magali TERNANT**, Directrice : 17 sont en Petite section et 7 en Moyenne Section

26 élèves chez **Isabelle DUBOUCHÉZ-CHABERT** : 19 en Moyenne Section et 7 en Grande section

Roxane CRESSON, Samia MOUHOUBI, Carole HOGGAS, Peguy MESSINA et Laëtitia PERRICONE sont les personnels du SSI qui interviennent en classe, en garderie et cantine, et qui gèrent l'entretien des locaux.

Horaires de l'école : 8h50-12h20 et 13h55-16h25

Horaires de garderie : 7h30-8h40 et 16h25-18h00

Horaires de cantine : 12h20-13h45

ECOLE PRIMAIRE de ROVON

L'école de Rovon accueille deux classes, également à double niveau, soit 43 enfants :

21 élèves chez **Monique SOUBEN**, Directrice : 16 CP et 5 CE1

22 élèves chez **Christine CHASTAGNIER** : 12 CP et 10 CE1

Nazarée GOMEZ, Nadège VOIRON, Anaïs BALDUCCI et Brigitte SOLINET sont les personnels de cantine et garderie et gèrent l'entretien des locaux

Horaires de l'école : 8h40-12h10 et 13h50-16h20

Horaire de garderie : 7h30-8h30 et 16h20-18h00

Horaire de cantine : 12h10-13h40

ECOLE PRIMAIRE de COGNIN-LES-GORGES

L'école de Cognin-les-Gorges accueille trois classes, dont une à double niveau :

20 élèves de CM2 chez **Barbara CHAMPON**, Directrice

19 élèves chez **Claire BRASS et Coralise LAMBERSEND** : 14 CM1 et 5 CM2

25 élèves de CE2 chez **Aurélié CAZALS**

Christelle BONAVIA-FORCH, Isabelle MARTINEZ et Anaïs BALDUCCI sont les personnels de cantine et garderie et gèrent l'entretien des locaux.

Horaires de l'école : 8h30-12h00 et 13h40-16h10

Horaire de garderie : 7h30-8h20 et 16h10-18h00

Horaire de cantine : 12h00-13h30

Un transport scolaire est mis en place afin de véhiculer les enfants ; il est géré par le Département :

les horaires du bus :

St-Gervais : 8h

Rovon : 8h10

Cognin-les-Gorges : 8h25

Rovon : 8h35

St-Gervais : 8h45

Cognin : 16h15

Rovon : 16h25

St-Gervais : 16h30

Rovon : 16h45

Cognin : 16h55

Isabelle MARTINEZ et Anaïs BALDUCCI sont les deux accompagnatrices et s'occupent des enfants dans le bus.



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Visite des rues du village de Cognin-les-Gorges et de ses lieux emblématiques

Situé au pied du Vercors, Cognin les Gorges est un village typique du Dauphiné avec des maisons en pierre et des séchoirs à noix. Ce village abritant un patrimoine bâti remarquable, vous propose donc de partir à la découverte de ses rues et de ses points remarquables. Après un accueil sur la place de l'église et la présentation de l'histoire du village, nous partons dans les rues afin d'explorer les deux églises, dont une du Xlle siècle, la pierre à dîme, le vieux séchoir à noix classé aux monuments historiques, et l'histoire du parc public liée à celle de la résidence St Joseph. Une exposition de vieilles photos vous sera proposée tout au long du parcours

INFORMATIONS PRATIQUES:

Place de l'église

38470 Cognin-les-Gorges

Gratuit

Samedi 19 septembre 2020

Visites guidées de 10h à 12h et de 14h à 16h.

18h: inauguration des plaques patrimoniales

Dimanche 20 septembre 2020

Visites guidées de 10h à 12h et de 14h à 16h et de 16h30 à 18h30

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES:

Accessible en fauteuil roulant avec aide.

Spécial famille avec enfants.

ENS DES GORGES DU NAN

Tous les lundis de l'été, l'office du Tourisme et le Département ont organisé des visites guidées de l'Espace Naturel Sensible des Gorges du Nan, avec un éco-garde, Etienne Bessaguet. Cette petite balade d'une heure trente, accessible à tous, est un moment de découverte, d'apprentissage, et de plaisir puisqu'Etienne présente, tout au long de la promenade, les richesses de ce site : une faune et une flore riches et splendides comme entre autres le faucon pèlerin, le genévrier thurifère ou la doradille élégante, petite fougère qui apprécie les fissures des rochers. Une dernière sortie est prévue le 10 octobre 2020 de 10h à 12h30, avec une inscription au préalable auprès de l'Office du Tourisme ; les places étant limitées !

PLAQUES PATRIMONIALES

«Le grand séchoir hors les murs»

La commune de Cognin-les-Gorges et le Grand séchoir ont collaboré à un projet commun de signalétique patrimoniale.

Ce travail, mené de longue date, a pour but d'identifier les richesses de notre territoire en lien avec la nuciculture d'abord, et de façon plus large sur le petit patrimoine rural du territoire de la noix.

Ce projet s'inscrit dans l'idée d'établir des passerelles entre le grand séchoir et le territoire du sud Grésivaudan. Un premier panneau présentant de manière générale le village vous accueille sur la place de l'église à proximité de l'agence postale. S'ensuivent une série de petits panneaux ciblant les différents éléments architecturaux et patrimoniaux qui vous invitent à une balade dans les rues du village.

Bonne découverte à tous...



Mr le Maire et ses conseillers vous convient à l'inauguration de ces plaques le 19 septembre 2020 à 18h sur la place de la Fontaine où vous sera offert le pot de l'amitié. Cette inauguration se tiendra pendant les journées européennes du patrimoine (Cf article ci contre)

ALERTE INFO CANAL

L'eau est un bien précieux et nous le savons tous.

C'est pourquoi un système de vannes situé en dessous de la centrale permet de réguler le débit d'eau entre le Nan et le canal du lavoir.

Tout au long de cet été, des branches ou planchettes ont été régulièrement placées pour augmenter le débit vers le canal au détriment du ruisseau ce qui, en période de faible pluviométrie nuit grandement à l'éco-système du Nan.

Ces faits constatés par le garde-pêche et les services de l'eau peuvent engendrer des pénalités à la commune, et les auteurs se voir être fortement verbalisés.

Nous invitons le ou les auteurs à cesser ces pratiques immédiatement.

Soyons tous responsables de notre environnement.

BIBLIOTHEQUE

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE !

La bibliothèque est réouverte depuis le 11 Août mais cela impose certaines conditions sanitaires dues à la Covid 19 :

- Les gestes barrières sont obligatoires (masques, distance de sécurité et nettoyage des mains au gel hydroalcoolique à votre entrée).

- Nous ne pouvons accueillir plus de 3 personnes en même temps et nous vous demanderons de faire votre choix dans un délai raisonnable pour permettre à tous d'en profiter.

De ce fait nous vous recommandons donc de favoriser vos prêts par internet.

<http://sud-gresivaudan.opac3d.fr/search.php?action=Accueil>

- Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Malgré ces conditions particulières c'est presque 6000 ouvrages qui vous sont proposés cette année à Cognin. Notre local est petit mais de nombreuses nouveautés sont déjà là !

Pour les enfants

Un grand choix de documentaires est venu enrichir le fonds

Bien sûr les adultes ne sont pas oubliés.

Les dernières parutions de vos auteurs préférés vous attendent.

Par ex : Françoise Bourdon : *Quelqu'un de bien, la fontaine aux violettes*

Marie-Bernadette Dupuy : *Lara 1 et 2*

Sophie Tal Men : *Va où le vent te berce*

Lisa Garder : *Lumière noire*

Sophie Endelys : *La Gardienne du silence*

Nicolas Vanier : *Poly*

Et bien d'autres encore

Et rien à déboursier pour venir en profiter, à partir de maintenant la bibliothèque est GRATUITE pour tous.

Néanmoins l'inscription reste obligatoire pour les nouveaux adhérents.

Nous vous accueillons les mardis et vendredis de 16 à 19 heures ; derrière nos masques il y a toujours un sourire !

A bientôt.

Les bibliothécaires.

FOYER RURAL

LES ACTIVITES SPORTIVES DU FOYER RURAL

Activités animées par Gisèle :

STRETCHING --> lundi 18h/19h

SENIORS --> mercredi 9h/10h

CARDIO STEP --> mercredi 18h45/19h45

GYM (renforcement musculaire) --> jeudi 19h/20h

Contact : 04 57 33 15 72 ou gisele.38@sfr.fr

Activité animée par Laura :

ZUMBA --> mardi 19h/ 20h

Contact : 06 88 26 20 66 ou laura.durand38@orange.fr

Ces activités devront se dérouler en appliquant les règles sanitaires en vigueur. Les cours débuteront le 28 septembre 2020.

CLUB DES GORGES DU NAN

Après la réunion du 9 juillet 2020, suite au confinement, le bureau a été reconduit dans sa totalité

Présidente: Lucette Lemonsu

Vice Présidente: Martine

Repellin

Trésorière: Mireille Reynaud-Dulaurier

Secrétaire: Sylvette Baggi

Les adhérents ont vu leur cotisation réduite en raison du manque de rencontres pendant 3 mois.

BACHOP'S BAR

Vendredis tête de veau

Tous **les premiers** vendredis de chaque mois d'octobre à avril 2021 au Bachop's bar menu «tête de veau» et «langue de boeuf».

Vendredi 2/10/2020

Vendredi 6/11/2020

Vendredi 4/12/2020

Vendredi 8/01/2021

Vendredi 5/02/2021

Vendredi 5/03/2021

Vendredi 2/04/2021

Tous **les deuxièmes** vendredis de chaque mois d'octobre à avril 2021 au bachop's bar menu couscous.

Vendredi 9/10/2020

Vendredi 13/11/2020

Vendredi 11/12/2020

Vendredi 15/01/2021

Vendredi 12/02/2021

Vendredi 12/03/2021

Vendredi 9/04/2021

Sur place ou à emporter

**Association
Danse de salon
Pas de reprise prévue dans
l'immédiat**

RADIO SUD GRESIVAUDAN

Son nom vous est certainement familier, peut être l'avez-vous déjà écoutée, suivi ses émissions, interviews, ses reportages.



Emettant sur internet depuis Avril 2019, Radio Sud Gresivaudan (RSG) est avant tout, le projet d'un père, Fred, voulant faire découvrir le monde la radio à son fils, Esteban.

Diffusant toute la journée, la programmation est assez rythmée entre reportages, interviews, musiques ainsi que de nombreuses promotions locales.

Dès Mars 2020, confinement oblige, l'urgence était là.

La radio endossa un rôle supplémentaire, celui de renforcer le lien social, afin que personne ne se sente isolé pendant cette période. L'antenne fut pour la population, un lieu de discussion, d'information, d'échange, de mise en relation avec des professionnels et producteurs locaux, ce fut un réel support.

Les témoignages affluent et l'entraide opère, un élan de solidarité s'ouvre.

A ce titre, Fred tient à remercier chaleureusement la commune pour la mise à disposition, pendant ces deux mois, d'un point de connexion internet dans la salle des fêtes (son débit domicile n'étant pas suffisant).

Si on peut garder en mémoire une anecdote, c'est cette formidable histoire de Camille, 20 ans, fidèle auditrice, qui a contracté la «Covid 19». La radio ainsi que de nombreux auditeurs l'ont accompagnée, de son hospitalisation à son rétablissement.

En remerciement, Camille a écrit et enregistré une musique actuellement diffusée sur l'antenne.

Mais s'il y a un projet qui tient tant à Fred, c'est l'obtention d'une fréquence FM.

Par le biais de celle-ci, il souhaite mettre en place un projet pédagogique dans les écoles afin d'apprendre aux enfants le monde de la radio tout en s'appropriant l'histoire de leur commune. Ouvrir la parole aux enfants, devenir de petits reporters.

Pour cela, il bénéficie de l'aide de nombreux élus, de l'Inter-communalité ainsi que du Conseil Municipal de Cognin-Les-Gorges votant à l'unanimité la motion de soutien.

Mais le combat est rude, et les places sont chères. On ne peut que lui souhaiter que son projet aboutisse.

Dans cette attente, nous continuerons de suivre l'aventure via le net <https://radiosudgresivaudan.com/> et sur la page Facebook RSG.

Le 13 septembre 2020, c'est l'ouverture de la chasse.

Les membres de l'ACCA de Cognin ont pris des mesures en installant des miradors impliquant un tir fichant, et cela pour éviter qu'un accident, comme celui du 14 décembre dernier, ne se reproduise. Ils redoubleront de vigilance.

Pour rappel et à la demande de la famille, voici les faits :

Le 14 décembre 2019, une balle perdue tirée par un membre d'une équipe de chasse en battue est venue se loger dans l'appui-tête du véhicule de M. Etienne Chavance, habitant du hameau des Bâties qui était présent dans sa voiture, dans sa cour, au moment des faits. Cette balle n'a pas été tirée dans sa direction mais déviée par un rocher. Cet accident n'a heureusement pas causé de blessures physiques à Etienne Chavance mais le traumatisme, autant pour la victime que pour l'auteur du tir, n'en reste pas des moindres. Le président de la chasse et son bureau ont immédiatement réagi en mettant en place un certain nombre de mesures présentées dans l'Echo des Gorges n°58, afin que ce genre d'accident n'arrive plus.

Pour les promeneurs ou chercheurs de champignons, ne vous aventurez pas dans les bois lorsqu'une battue est signalée, restez sur les chemins balisés et équipez-vous de vêtements de couleurs vives ou fluo pour être vus de loin.

Le 18 octobre 2020, les personnes qui le désirent pourront partager une journée de chasse avec les chasseurs de la commune (repas y compris si les mesures Covid le permettent).

Si vous le souhaitez, vous devrez vous inscrire auprès de la fédération départementale de chasse au 04 76 62 61 34 ou auprès de l'ACCA de Cognin les gorges au 06 19 54 48 65, les référents pourront vous donner plus de détails.

Bonne saison automnale pour les uns et les autres.

Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions les contacter pour les prochaines parutions du journal mais également pour établir un agenda des associations.

isabelle.veyret38@gmail.com ou
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

« De passage dans le paysage »: mémoires de l'accueil de réfugiés au centre de Cognin les Gorges, retour en images sur cette belle journée.

Initialement prévue dans la rue de la Trainière la présentation du livre «*Sur la route de l'exil...* » co-écrit par Philippe Hanus et Benjamin Vanderlick, s'est déroulée dans la salle des fêtes, à cause d'une météo capricieuse et menaçante. Les deux auteurs ont présenté leur ouvrage en détaillant la construction, la méthodologie et la récolte de témoignages qu'ils ont dû mettre en œuvre pour réaliser ce livre. Ils ont également rappelé la dimension mondiale qui lie cet événement à Cognin-les-Gorges.

Sur la route de l'exil a été conçu en partie grâce aux témoignages des principaux intéressés à savoir les réfugiés, mais aussi de ceux des habitants, des élus de l'époque, du personnel du centre et des associations (Secours Catholique).

Lisa Bienvenu a lu quelques passages du livre avant que soient rappelés les liens présents entre cette époque et l'actualité d'aujourd'hui. De nombreux témoignages ont décrit l'immense solidarité mise en place à l'époque.



La météo devenant plus clémente le pique-nique a pu se tenir dans le parc de la salle des fêtes où a été offert un apéritif accompagné de rouleaux de printemps.

S'en est suivie une promenade à travers différents lieux emblématiques du village où Xaviera Bogaczyk (guide) - *D'une histoire à l'autre* - et Lisa Bienvenu (médiatrice du livre) - *Plumes de brigands* ont entraîné les nombreux participants dans une déambulation où se sont cotoyés histoire, imaginaire et aventure humaine.



A 16h30 dans le parc St Joseph le spectacle «*Racine(s) cirque poétique entre ciel et terre*», mêlant poésie et acrobatie interprété par la - Cie L'Attraction, clôture cette journée d'échanges et de partage.



Notre doyen nous a fait l'honneur d'un petit discours !

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Natéo FINET, né le 15 août 2020, fils de Adrien et Ingrid FINET, La Vorcière



DECES

Régine CRET, le 10 janvier 2020, Place de la Fontaine
Simone DOLIN, le 02 mars 2020, La Vorcière
Marthe BUISSON, le 26 août 2020, Le Rivier

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h (Fermée le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Ouverture le 11 août 2020

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Horaires d'ouverture déchetterie de Vinay

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cognin-les-Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
Email: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Directeur de Publication

Patrice FERROUILLAT

Rédacteur en Chef

Sophie BOREL

Illustration, photos

Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,

Service Communication

Yolaine WINGERTER

Comité de Rédaction

Sophie BOREL,

Julien DOLIN

Geoffrey GIRARD

Valérie SIMOENS

Bernard TARRADE

Nathalie VEHIER

Isabelle VEYRET

Marie-Pierre VEYRET

Ont participé à ce numéro

Les associations de Cognin

*Ne pas jeter sur la voie
publique
Tirage à 270 exemplaires.*



Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra **en novembre 2020**.
Professionnels, associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le
3 NOVEMBRE 2020